



CERTIFICAT D'EXCELLENCE

Label d'excellence garantissant les valeurs communes
de qualité, de sécurité et de développement durable
des entreprises de la filière de l'eau et de l'environnement.

SECTEURS D'ACTIVITE CONCERNES

Expertises, Conseils, Forages, Canalisations, Traitement d'eaux potables et d'eaux usées urbaines ou industrielles, Assainissement individuel, Affinage de l'eau domestique ou industrielle, Génie civil, Equipements et produits pour traitement d'eaux, Séparateurs de graisse, Récupération des eaux pluviales.

Le Comité Aquaplus, composé de personnalités publiques et privées les plus représentatives de la profession, analyse les dossiers de candidature. Il prend en compte tous les éléments de savoir-faire, d'expériences et de compétences professionnelles. Un dossier complet, des références de qualité et la confirmation de l'engagement à respecter la Charte Aquaplus permettent au Comité de délivrer pour une durée de 3 années le label d'excellence Aquaplus Entreprise.

www.aquaplus-info.com

POUR LE COMITE AQUAPLUS

Daniel MARCOVITCH,
Vice-Président du Comité Aquaplus

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Marcovitch', with a stylized flourish at the end.

Novembre 2017 – Novembre 2020

Activité labellisée AQUAPLUS :

Formations dans les domaines de l'eau potable et des eaux usées



*Office
International
de l'Eau*

Centre National de Formations aux métiers de l'Eau (CNFME)
Boulevard du Commandant Belmont
23300 La Souterraine